

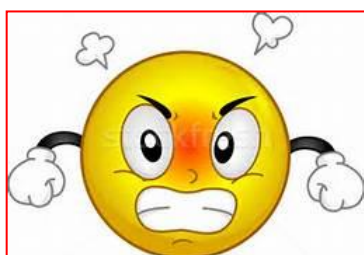
Paiement des Dimanches de fin d'année



Depuis 2017, **la cfdt** demande aux salariés Market de montrer leur mécontentement en n'étant plus volontaires pour travailler les dimanches et jours fériés qui sont planifiés sur la base du volontariat. Le premier résultat s'est vu pour la fin d'année 2017, où suite au manque de volontaires, la Direction a annoncé une majoration de 100% pour les dimanches matins 24 et 31 décembre (au lieu de 50% jusque 13H pour les magasins ouverts habituellement).

→ Pour la fin d'année 2018, La CFDT demande au minimum les mêmes conditions de rémunération qu'en 2017.

*Si vous voulez enfin être rémunéré comme il se doit pour les dimanches et jours fériés, continuez à **faire entendre votre mécontentement en ne vous portant pas volontaire!***



<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

Ou sur

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>



web